

22-23-24 août 1975, Mont-Gabriel

Colloque du Parti Libéral du Québec

Monsieur le Président du Parti,
Messieurs les invités,
Mes chers amis,

Je veux d'abord m'associer à Mme Taylor qui a fait un travail exceptionnel. Elle s'est oubliée dans l'énumération des grands responsables de ce succès du colloque et je veux la féliciter en mon nom et au nom de tous ceux qui ont participé et qui ont été présents à ce colloque. Je veux m'associer à elle pour remercier les panélistes, les organisateurs ainsi que ceux qui se sont occupé également de l'organisation technique.

L'opportunité d'un tel colloque était apparue évidente. Elle a été confirmée par la qualité des discussions, qui permet un élargissement du débat public à des questions qui ne sont pas toujours d'actualité immédiate, mais qui sont vécues quotidiennement, que ce soit par les travailleurs, les chefs d'entreprises ou les parents. Ces moments de réflexion sur l'avenir de la société québécoise sont nécessaires à plusieurs titres. En effet l'entrée soudaine et précipitée dans le monde moderne de la société québécoise a coïncidé avec l'une des périodes les plus spectaculaires de transformation et de changement dans les valeurs du monde occidental. On vous en a parlé ce matin. A telle enseigne que certains peuvent avoir des difficultés à distinguer dans le changement survenu, ce qu'il y a d'authentique et de proprement québécois de ce que nous partageons avec les autres sociétés occidentales. Aussi est-il important de fournir une juste interprétation de l'évolution du Québec au cours des dernières années. D'autant plus d'ailleurs que nous disposons de moins en moins de points d'ancrage solides face au changement.

Ce fut la construction d'un État moderne, l'État du Québec, l'expression est de l'époque, l'apprentissage d'une liberté nouvelle pour nos penseurs, nos intellectuels, nos artistes, la réforme de l'éducation, en somme une poussée exceptionnelle, une cadence rapide qui cependant allait très tôt connaître ses premières difficultés devant la réticence des uns de suivre le rythme du changement et devant l'impatience des autres de voir les choses ne pas aller plus vite. Comme on l'a souligné hier, une société doit se bâtir avec le concours des hommes et des femmes qui la composent. On ne peut la bâtir à leur place, encore moins malgré eux.

Lorsque les transformations rejoignirent directement les individus et les familles, quand les premières espérances tardèrent à se concrétiser, quand les premiers signes de violence et de désordre social apparurent, le mouvement fut ralenti, surtout que la situation économique devenait plus difficile et que l'avenir des milliers de jeunes que nous instruisions apparaissait de plus en plus incertain, alors que pour la première fois de l'histoire était posée en termes clairs et précis la question de l'avenir du Québec au sein de la fédération canadienne.

Le dilemme devant lequel nous nous trouvions alors était essentiellement le suivant: les ambitions légitimes de modernisation qu'il fallait réconcilier avec celles non moins légitimes de la très grande majorité des Québécois qui voulaient se retrouver dans les changements opérés. Voilà une solution qu'il fallait apporter également à leurs problèmes quotidiens. Une chose nous est apparue certaine: le Québec n'avait d'avenir véritable qu'au sein de la fédération canadienne. En second lieu, la construction du Québec moderne était d'abord une question de croissance et de développement économique. En troisième lieu, l'avenir culturel des Québécois francophones devait être assuré en respectant toutefois les droits fondamentaux de tous les citoyens.

C'est sur ces bases que nous avons cru possible de reprendre les choses en mains et de poursuivre l'effort initial de modernisation du Québec. La confiance que les Québécois nous ont accordée depuis témoigne de la justesse de nos vues. Nous avons pu ainsi permettre au Québec de réaliser d'incontestables progrès. La gestion financière et administrative de l'État a été améliorée. Les programmes de justice sociale ont connu un développement sans précédent. Des mesures courageuses de promotion culturelle des Québécois ont été prises, et conformément à notre engagement majeur, la prospérité du Québec et des Québécois a été accrue.

Je n'insisterai pas évidemment sur le bilan économique de ces premières années. Plusieurs données pourraient être fournies pour démontrer la remontée économique du Québec depuis cinq ans. Nous pouvons nous contenter d'une seule donnée qui traduit ce progrès en termes concrets pour le citoyen québécois. En effet le taux de croissance moyen du revenu personnel par habitant au Québec depuis 1970 s'est accru de 12.8 % alors qu'il n'était au Canada que de 11.8 % en moyenne, et ceci y compris l'augmentation du Québec, c'est-à-dire qu'en pratique l'écart est encore plus favorable au Québec.

Donc, la croissance du revenu personnel depuis 1970 a été de quelque 9 % supérieure au Québec qu'au Canada. Et pourtant, on sait que depuis cinq ans le Canada a été l'un des pays du monde occidental et du monde entier où la croissance économique réelle a été la plus élevée. Le Québec ayant une croissance nettement supérieure à celle du Canada, personne de sérieux ne peut nier la façon exceptionnelle dont nous avons relevé le défi économique que nous nous étions imposés à la prise du pouvoir, et ceci malgré les obstacles que vous connaissez.

Ceci est encore davantage mis en relief si l'on ajoute que durant les années 1960 1970, contrairement à ce qui existe depuis que nous sommes au pouvoir, la croissance au Québec a été quelque peu inférieure à celle du Canada.

Le Parti libéral n'insiste donc pas en vain sur la croissance économique. Pour lui ce n'est évidemment pas une fin en soi. Nous avons eu des débats très intéressants en fin de semaine sur ces questions de croissance économique et de croissance de la consommation depuis quelques années dans le monde occidental. Nous au Québec nous croyons qu'il nous faut

poursuivre la croissance économique, tout simplement afin d'accentuer encore davantage le progrès social.

La social-démocratie ne se bâtit pas dans la rareté. En outre, la croissance économique nous donne la liberté de choisir. Elle permet également de réduire les inégalités en favorisant une répartition de la richesse plus favorable aux moins nantis. La croissance économique doit également s'associer à la lutte contre la pollution. Concrètement pour le Québec, ceci veut dire d'abord viser à développer des sources d'énergie propres dont le meilleur exemple est l'hydraulique. En effet, nous ne proposons pas, comme certains le font curieusement au Québec, de combattre la pollution par la construction de centrales nucléaires! Pour quelques années encore, probablement jusqu'au terme des années 1980, nous pouvons compter largement sur de nouvelles ressources hydrauliques. A cet égard on connaît le projet de la Baie James. On devrait même le connaître davantage, a dit ce matin M. Kahn. J'espère que mes amis journalistes ont retenu le message de cet éminent futurologue. Il faut donc nous préparer à l'utilisation optimale des ressources. A cette fin nous avons discuté à plusieurs reprises d'une telle nécessité, notamment dans le domaine énergétique à la Conférence des Premiers ministres de l'Est du pays et des Gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre à Saint Andrews il y a quelques mois. Nous avons l'intention de poursuivre prochainement à Québec ces discussions, visant un meilleur rendement pour tous de ces ressources énergétiques.

Dans le même but de préparer l'avenir, si les problèmes de création d'emplois, de salaires, de conditions de travail devront demeurer au centre de nos préoccupations, des questions comme celle de savoir si le travailleur trouve ou non dans son emploi un instrument de valorisation et de satisfaction personnelle prendront une signification nouvelle en regard des stricts impératifs de productivité, comme des exigences de la civilisation des loisirs qui s'annonce.

En somme, il s'agira de donner une signification authentiquement humaine et personnelle à l'organisation et au développement de la société. J'ai la conviction que le Québec peut réussir ainsi à placer l'homme au centre de la réalisation de ses grands objectifs de développement. Il peut se donner comme ambition de faire de la politique un instrument d'équilibre et de dépassement individuel et collectif.

Par ailleurs, en regard de la volonté sans cesse réaffirmée des citoyens de chercher à vivre dans un univers qui leur soit naturel et familier et d'avoir sur place tous les services dont ils ont besoin, il apparaît nécessaire de reconnaître une importance accrue à la région dans notre politique économique. Il ne fait pas de doute dans mon esprit que nous devons en conséquence prendre les décisions qui s'imposent et qui devront traduire un très net parti pris en faveur de la vie régionale.

En termes concrets, cela veut dire renforcer l'infrastructure économique et sociale de la région, diffuser à l'échelle du territoire la richesse collective et miser sur une politique systématique de mise en œuvre des richesses et des ressources locales. Ce parti pris en

faveur de la région devra se refléter au niveau de la concertation des politiques du gouvernement québécois et du gouvernement fédéral, dans l'élaboration de la politique fiscale et budgétaire de l'État et dans l'ensemble des décisions administratives des ministères, organismes et régions du gouvernement.

Le développement d'une vie régionale authentique est essentiel à la réalisation de tout objectif de personnalisation des rapports sociaux. C'est au niveau local et régional que l'homme trouve les éléments premiers de son équilibre personnel et de son identification à la collectivité. Enfin, pour que la société québécoise puisse orienter ses efforts vers la réalisation des aspirations profondes de l'individu, il faut qu'une solution soit apportée à la question de l'identité culturelle des Québécois.

S'il est une constante qui se dégage de notre passé collectif, c'est bien celle de la volonté de protéger et de développer des valeurs culturelles qui nous sont particulières au sein du Canada. C'est au gouvernement du Québec qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre une politique culturelle et linguistique dynamique et conséquente avec notre avenir. S'il était question seulement de cela, c'est-à-dire de cet attachement des Québécois à leur langue et à leur culture, et de cette volonté d'affirmer leur personnalité culturelle, il n'y aurait pas tellement lieu de craindre pour l'avenir. Il nous suffirait d'être simplement vigilants et de faire preuve de détermination et d'imagination. D'ailleurs nous avons su le faire dans le passé, comme en témoignent la création et la production artistiques et culturelles du Québec dont la valeur et l'originalité sont incontestables.

Le problème ne s'évalue pas à ce seul niveau. Si la problématique de notre affirmation culturelle est devenue plus exigeante, c'est que des facteurs purement objectifs sont venus modifier la situation historique de la langue et de la culture françaises au Québec et au Canada. Le développement des moyens de communication modernes, la situation de notre taux de natalité et la difficulté croissante d'intégration des immigrants comportent en eux-mêmes des risques évidents pour l'avenir de notre collectivité. Face à cette situation nouvelle, la question qui se pose est de savoir si le Québec peut s'en remettre à d'autres pour décider de la façon dont nous devons faire face aux changements survenus et à ceux qui s'annoncent.

La bonne foi ou l'action des hommes en place au niveau du gouvernement fédéral n'est pas ici en cause, non plus que les mérites d'une éventuelle relève. Le problème n'est pas au niveau des hommes, il est au niveau des faits. Selon toute vraisemblance la population québécoise diminuera par rapport à celle du reste du Canada. Quand nous parlons de souveraineté culturelle du Québec, nous ne cherchons pas de garantie contre les personnes, nous cherchons à protéger pour l'avenir les droits d'un peuple. Le rapatriement de la constitution canadienne et l'adoption d'une formule d'amendement à la constitution pourraient être l'occasion d'une telle reconnaissance des droits culturels des Québécois.

Évidemment, dans le domaine de la révision constitutionnelle, le Québec partage avec d'autres provinces un certain nombre d'objectifs visant à réaliser un meilleur équilibre entre le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial. Nous avons eu d'ailleurs l'occasion d'en discuter il y a quelques jours à la Conférence des Premiers ministres provinciaux à Saint-Jean dans la province de Terre-Neuve.

Cependant, le gouvernement du Québec, pour des raisons évidentes, se doit d'exiger des garanties constitutionnelles très claires dans des secteurs naturellement liés à la sécurité culturelle parmi lesquels les communications et l'immigration ont une signification particulière. En tant que Chef du gouvernement du Québec, je suis convaincu que les Québécois n'accepteront le rapatriement de la constitution, objectif désirable en soi, que si cette constitution leur donne des garanties pour l'avenir de la culture française.

Il me semble en effet tout à fait normal que le Québec se voit reconnaître le pouvoir et les moyens de décider finalement des questions majeures qui concernent la protection et le développement de sa langue et de sa culture. Ainsi donc, au terme de ce colloque sur les années 1980, nous pouvons constater que l'amélioration des relations humaines au sein de notre société met en relief l'importance des questions de croissance économique et exige une adaptation constante de notre fédéralisme particulièrement au Québec en ce qui a trait aux droits culturels.

D'une façon générale on peut donc conclure ainsi: si, comme on l'a déjà dit, la politique doit devenir l'instrument par excellence de la gestion des besoins humains, un lieu de cohérence pour les conflits et un espace légitime pour les affrontements et pour les réconciliations, il faudra élargir encore davantage les voies de communication entre l'État et le citoyen. Les représentants élus de la population, les membres de la fonction publique, les groupes de pression et la presse verront ici leur rôle et leurs responsabilités accrus en regard de ces nouveaux impératifs de rapprochement du citoyen et de l'État.

Au terme de cette rencontre je propose donc au Parti libéral du Québec et particulièrement à sa commission politique de pousser plus avant cette réflexion sur le Québec des années 1980 et sur les moyens qui nous permettront d'opérer un réel changement du contenu de la politique pour en faire un instrument de valorisation et de dépassement individuel et collectif.

Le Parti libéral n'a jamais reculé devant aucun objectif, si difficile soit-il. C'est un parti qui a toujours su préparer l'avenir tout en ordonnant l'immédiat. Ce colloque en est encore une fois le témoignage et la preuve éloquente.